



Québec, le 21 décembre 2015

Monsieur Pierre Moreau, ministre de la Sécurité publique
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 5^e étage
Tour des Laurentides
Québec (Québec) G1V 2L2

Objet : Registre des armes de chasse

Monsieur le Ministre,

Je vous transmets la position de notre organisation à l'égard du projet de loi sur l'immatriculation des armes à feu. La position de notre conseil d'administration est unanime.

Il a été résolu de vous informer que Zecs Québec appuie la position de la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs concernant l'enregistrement des armes de chasse voulant que, contrairement à un registre, l'éducation et la connaissance des notions d'entreposage et de manipulation sécuritaire des armes à feu permettent de sauver des vies. Le fait qu'un registre des armes de chasse puisse sauver des vies n'a pas été clairement démontré malgré notre expérience avec le registre canadien.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleures salutations.

Jacques Smith
Président

JCD/ad

c. c. M. Pierre Latraverse, président de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
M. Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs

1415, rue Frank-Carrel, bureau 275, Québec (Québec) G1N 7N7
T 418 527-0235 • 1 866 567-0235 • F 418 527-0235
www.reseauzec.com